



PLAINE À L'ÉTRANGER

Dix jours dans la Drôme pour 240 €

En 2003, la commune d'Étalle a fait l'acquisition d'un site dans la Drôme pour y envoyer les enfants en vacances. Les ouvriers communaux lui ont redonné vie.

• Pierre SAUTÉ

Clérieux est une commune française située dans le département de la Drôme, en région Auvergne-Rhône-Alpes. C'est là que la Commune d'Étalle, en province de Luxembourg, a acquis en 2003 un ancien réfectoire d'usine qu'elle a transformé en un camp de vacances pour ses enfants de 7 à 13 ans. Les jeunes s'y rendent en deux groupes différents durant les congés scolaires estivaux (juillet et août). Le bâtiment réaffecté a été baptisé « Le Club ».

C'est l'ancien bourgmestre d'Étalle, Guy Charlier, qui a eu l'idée de ce projet. Il s'est adressé dans les années 2000 à différents maires français du sud de l'Hexagone en vue d'acheter un site pour y accueillir ses têtes blondes. Jean-Pierre Viret, maire de Clérieux, a répondu positivement à Guy Charlier. Le but était d'offrir des vacances aux enfants d'Étalle, sans laisser pour compte les défavorisés.

Au départ de la commune luxembourgeoise, des camps de vacances étaient déjà organisés à Clérieux depuis 1986.

Les jeunes logeaient sous tente pour la plupart et bénéficiaient de la mini-salle de sport et de la salle des fêtes pour l'intendance et les activités diverses.

UN INVESTISSEMENT COMMUNAL

La Commune d'Étalle a acheté ce bien pour un montant d'environ 60 000 € et, avec l'aide des ouvriers communaux, ce lieu obsolète a été transformé en « paradis vacancier ». D'un réfectoire d'usine à l'abandon, ils en ont fait un bijou à destination de camps de vacances. Aujourd'hui, il est accessible à toutes les associations locales et à des groupes qui souhaitent passer quelques jours dans le sud de la France. Sans chauffage, il est fermé en hiver.

« Le Club » peut accueillir une quarantaine de personnes. Il est doté d'un dortoir dont les lits ont été fabriqués par le personnel communal, d'une cuisine adaptée, réfectoire, salle de séjour, piscine extérieure... Tous les frais d'entretien sont pris en charge par la Commune



À Clérieux, « Le Club » accueille 40 enfants à chaque période de vacances.

d'Étalle, mais certains sont partagés avec l'ASBL qui gère le bien.

UN SÉJOUR POUR TOUTES LES BOURSES

Les enfants et adolescents d'Étalle bénéficient de deux

périodes de 10 jours à Clérieux. Ils sont encadrés par des animateur (trice)s sous la houlette d'Annick et Marc, les deux responsables. Durant leur séjour, ils profitent, entre autres, de la piscine municipale de La Roche de Glun (plus grande que celle

du « Club ») et d'autres attractions dans la région française. La Commune assure financièrement les déplacements aller/retour en car pour un montant de 6 000 €. Pour 10 jours « all in », chaque enfant paie 240 €, voyage compris. ■

LE CONTRE-EXEMPLE

Pas de plaine à Court-Saint-Étienne

Les dernières plaines à Court-Saint-Étienne ? « Cela remonte aux années 70, 80, dit le bourgmestre, Michaël Goblet d'Alviella. Après, on n'a plus organisé de plaine. » Les enfants de la commune ne sont pas pour autant livrés à leur sort : Court-Saint-Étienne a un accord avec la commune voisine d'Ottignies-Louvain-la-Neuve. « Orfiance en fonction du nombre de Stéphanois qui s'y rendent. »

Pour l'été 2017, cela représente une facture, délivrée par la Ville d'Ottignies-LLN à celle de Court-Saint-Étienne, de 4 475 €, pour 98 enfants. Certains n'ont participé que quelques jours, d'autres une grande partie de l'été. Et parmi eux, on retrouve plusieurs fratries : deux à qua-



tre enfants d'une même famille, qui ont profité de l'accueil ottinois.

PAS DE DEMANDE

Alors qu'il définit Court-Saint-Étienne comme une commune jeune, où il y a beaucoup d'éclo-

ses, il n'y a selon le bourgmestre pas de demande pour une plaine. La proximité du centre Adeptes à Louvain-la-Neuve ? « Peut-être, répond le bourgmestre. On a aussi plusieurs unités scouts ici. Elles ont vraiment beaucoup de succès. »

Et s'il ne prend pas en charge les plus petits, Michaël Goblet d'Alviella se soucie du sort des ados en été. « Nous organisons l'opération Été solidaire, en collaboration avec le CPAS. Cela consiste à occuper les jeunes de 15 à 21 ans avec des activités de valorisation : nettoyage de la voirie, peinture de locaux, contre une rémunération. » D'autres Communes de Wallonie ont choisi de s'occuper aussi bien des enfants et des ados. Même s'il n'y a pas de demande... ■ A.S.

MONEY MONEY

L'ONE subsidie aussi

La répartition entre privé et public des subventions octroyées par l'ONE varie selon les types de centres de vacances. Pour les camps - qui représentent 19,2 % du budget global attribué aux centres de vacances - 100 % des subventions sont octroyées au secteur privé. Pour les séjours (99 % du budget global), 99 % des subventions vont au privé ; et pour les plaines (701 % du budget), les subventions sont réparties de façon presque équitable entre les deux secteurs.

Les subventions octroyées aux organisateurs de plaines sont réparties de la façon suivante : 1 404 381 € pour les administrations communales et

78 557 € pour les CPAS.

Les déductions

Les stages reconnus par l'ONE sont déductibles fiscalement, à hauteur de 11,20 € par jour et par enfant à charge de moins de 12 ans. La plupart des mutuelles offrent également un remboursement forfaitaire.

Gratuit ?

Même si elles sont moins chères qu'un stage privé, les plaines peuvent alourdir fortement le budget. Mais pour les familles émergeant au CPAS, il est possible que les Communes prennent la totalité de la plaine en charge, comme c'est le cas pour les repas chauds. La Ville pourra aussi demander une intervention majorée à l'ONE.